

CONVENTION DE PARTENARIAT CIBC/FRANCE SERVICES

L'an deux mil vingt-six le 30 septembre, le Conseil communautaire dûment convoqué le vingt-trois septembre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Rémy COUNIL, Président.

Christian VIBERT est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes BOIRARD Brigitte, DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse, MARTINOD Marie, NICOT Noémie, SELLINI Sabine, SILVESTRE Claudie, VIALLET Amélie
MM. COUNIL Rémy, AUBONNET David, BOCH Jean-Luc, CHENU Hervé, MARCHAND-MAILLET Thierry, OUGIER Pierre, RICHERMOZ Benoît, SILVESTRE Jean-Louis, VÉNIAT Daniel-Jean, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mmes COLEUR Amandine (donne pouvoir à M. Jean-Louis SILVESTRE), MONTMAYEUR Rachèle (donne pouvoir à M. Rémy COUNIL)
SPIGARELLI Lucien (donne pouvoir à Mme Sylviane DUCHOSAL)

Absent :

M. PELLICIER Alexandre

En exercice : 23	Présents : 19	Absents : 4	dont pouvoirs : 3
------------------	---------------	-------------	-------------------

Date de publication : 06 octobre 2026 au 06 décembre 2026

Le Président expose que les services à la population constituent un facteur essentiel à la qualité de vie et au maintien de la cohésion sociale. La proximité est de ce fait un enjeu important. Il ajoute que l'organisation et la gestion de la France Services des Versants d'Aime est portée par la Communauté de Communes Les Versants d'Aime. La Communauté de Communes et le CIBC ISÈRE SAVOIE conviennent de renforcer l'adaptation de l'offre du CIBC ISÈRE SAVOIE (Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences) sur le territoire des Versants d'Aime. Le CIBC Isère Savoie offre aux personnes des prestations qui facilitent l'orientation, l'accès et le maintien à l'emploi et qui préparent à la mobilité professionnelle.

Le Président précise qu'au-delà du socle de services contractuel avec les France Services, les collectivités peuvent déployer des offres de services complémentaires.

Aussi, le projet de convention annexé tend à préciser les engagements réciproques de la France Services des Versants d'Aime et du CIBC Isère Savoie. Il convient de renouveler la convention initialement signée le 14 juin 2024.

Dans le cadre de cette convention, la Communauté de communes Les Versants d'Aime s'engage à mettre à disposition une salle permettant des temps de permanence mensuel au CIBC Isère Savoie.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 22
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 22
- nombre de votes « pour » : 22
- nombre de votes « contre » : 0

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le projet de convention de partenariat annexée ;

CONSIDÉRANT la délibération 2024-058 du 05 juin 2024 ;

AUTORISE la signature de la convention avec le CIBC.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 30 SEPTEMBRE 2026.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Christian VIBERT



Le Président,
Rémy COUNIL



LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTEISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX